



Formation sur la prévention des risques psychosociaux (RPS)

Public	Le public cible pour une formation sur les Risques Psychosociaux (RPS) est large et diversifié. Il inclut en priorité les managers et les équipes des Ressources Humaines, qui sont en première ligne pour la prévention et la gestion. S'y ajoutent les professionnels de la santé au travail et les membres du CSE, qui ont un rôle clé dans la détection et l'accompagnement. Enfin, la sensibilisation peut s'étendre à l'ensemble des salariés pour instaurer une culture d'entreprise saine.
Prérequis	Aucun prérequis
Disposition pratique	Effectif minimum : 1 participant Effectif maximum : 200 participants
Modalités et délai d'accès	Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
Présentation générale (problématique, intérêt)	Renforcer les compétences des collaborateurs pour les aider à comprendre et prévenir le stress, les violences internes et externes et le syndrome d'épuisement professionnel. Instaurer un cadre professionnel sécurisant et apaisé permettant notamment de réduire les problèmes de santé, l'absentéisme et les accidents tout en stimulant la performance, la motivation et la cohésion des équipes.
Objectifs	☐ Identifier les liens entre travail et santé ☐ Identifier les familles de RPS et leurs manifestations ☐ Analyser les situations pouvant amener à des risques psychosociaux ☐ Aménager l'environnement de travail et utiliser des démarches de prévention pour stimuler la motivation et favoriser le bien-être
Contenu de la formation	1. Définition, enjeux et responsabilités • Définition des RPS : - o Les différents types (stress, harcèlement moral, burnout, violences internes/externes). - o Différences entre les RPS et autres risques professionnels. • Chiffres clés : Présentation d'études récentes sur les RPS en entreprise. • Objectifs de la prévention des RPS : - o Créer un environnement de travail sain.

14 pl des roches 57160 Rozérieulles / SIRET : 83240738100017/

NDA : 44570456357 enregistré auprès du préfet de la région Grand Est. Ce numéro ne vaut pas agrément d'état / 0763941303 / Page

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/alka-formation-3900a2297>

Version 2 du 01/09/2025



	- o Réduire l'absentéisme et le turnover. Méthode pédagogique : • Mise en situation • Présentation interactive avec support power point 2. Identifier les facteurs de RPS Base de travail : le rapport Gollac – les 6 dimensions d'analyse des RPS Le rapport Gollac identifie six grandes familles de facteurs de risques psychosociaux (RPS) qui influencent le bien-être des salariés dans leur environnement de travail. Chaque catégorie analyse des éléments spécifiques du contexte professionnel qui peuvent être sources de stress ou de malaise au sein d'une organisation. Les exigences du travail et l'intensité : Inclut la charge de travail, les délais impartis, et les interruptions fréquentes. Les exigences émotionnelles : Englobe les situations où les salariés sont confrontés à des émotions fortes, telles que la gestion des conflits ou la souffrance des clients. Le manque d'autonomie : Se réfère à l'absence de marge de manœuvre dans la gestion des tâches et des responsabilités. La mauvaise qualité des relations de travail : Couvre les conflits interpersonnels, le harcèlement, et l'absence de soutien hiérarchique. L'insécurité de la situation de travail : Regroupe l'incertitude liée à l'avenir professionnel, au contrat de travail ou à la stabilité de l'emploi. Les conflits de valeurs et l'éthique professionnelle : Inclut les situations où le salarié se trouve en désaccord avec les valeurs de l'organisation ou est confronté à des demandes éthiquement discutables. Méthode pédagogique : • Atelier/Brainstorming autour de la situation vécue en entreprise : à partir des missions et de mon rôle, quelles sont les conditions qui me permettent de réaliser un travail de qualité ? 3. Prévenir les RPS : tous acteurs • Prévention primaire • Prévention secondaire • Prévention tertiaire • Rôle des acteurs - o Employeur, managers, collaborateurs, CSE.
Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques : Cette formation se déroule uniquement en présentiel Le déroulé pédagogique de cette formation sera articulé autour de la mise en pratique d'outils opérationnels, d'apport théoriques, de vidéos et de capitalisation de l'expérience professionnelle. Il s'agit des moyens utilisés pour permettre les apprentissages (exercices, capitalisation de l'expérience professionnelle, jeux de rôles, exposés, film, vidéo...) Cette formation permet d'allier théorie et pratique pour une meilleure appropriation des enjeux et solutions face aux RPS.



	Modalités : Présentiel (période en milieu professionnel), AFEST, mode projet, autoformation accompagnée, ... Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. Point en fin de journée de formation, recueil des impressions. Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.
Moyens d'encadrement de la formation	ALKA Formation s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo projection. Support de cours délivré à chaque participant.
Compétences / Capacités professionnelles visées	☐ L'identification et l'évaluation des facteurs de risques (stress, harcèlement, violences). ☐ La mise en place de mesures de prévention et d'un plan d'action efficace pour y remédier. ☐ La gestion des situations de crise et le développement d'une posture d'écoute et de soutien. ☐ La maîtrise du cadre légal et des outils pour garantir la santé et la sécurité au travail.
Durée	Durée totale : 1/2 journée soit 4h maximum
Dates	Nous consulter
Lieu(x)	Dans les locaux de l'entreprise
Coût par participant	A partir de 600 euros TTC
Accessibilité	Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.
Formateur /trice	Nos formateurs- formatrices sous-traitants disposant de toutes les compétences nécessaires pour réaliser la formation
Suivi de l'action	Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (émargement par les stagiaires et le formateur, Attestation de stage) Une attestation de compétences sera remise à chaque stagiaire
Evaluation de l'action	• Quiz final sur les notions abordées. • Évaluation qualitative de la formation par les participants (formulaire). Évaluation de la prestation de formation « à chaud » (tour de table, cible, bilan écrit...).